

Le 11 juillet à l'Hôtel de Région, Carole DELGA, la présidente du Conseil régional Occitanie, et Philippe SAUREL, président de [MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE](#) / T : 04.67.13.60.00, ont signé un contrat triennal sur la période 2015-2017. Ce contrat triennal implique un effort d'investissement conjoint des deux institutions, avec 174 M€ apportés par la Région, et 288 M€ par la Métropole. Il portera sur une centaine d'opérations. En outre, les projets du volet territorial du CPER mobiliseront 30 M€ pour la Région, et 173 M€ pour M3M, sur des axes forts tels que le projet Ecocité (23,59 M€ au global), le Conservatoire à rayonnement régional (35 M€) ou la culture et le patrimoine (7,4 M€). Enfin, deux volets spécifiques ont été identifiés, dans le cadre de ce contrat, sur le sujet de la mobilité, avec une dotation ciblée sur le tramway de la ville (111,4 M€) et sur la future déviation Est de Montpellier. www.montpellier3m.fr